



RCS : MEAUX

Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02193

Numéro SIREN : 799 025 580

Nom ou dénomination : A&S Conseils - Géomètres Experts

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2014 sous le numéro de dépôt 6962

17 OCT. 2014

6962

A&S Conseils – Géomètres Experts

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros

Siège social :

32 rue des Ursulines 77100 Meaux

RCS MEAUX 799 025 580

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 DECEMBRE 2013**

L'an deux mille treize,

Le trente décembre, à 8 heures 30,

Les associés de la société A&S Conseils Géomètres Experts, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, divisé en 1.000 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale au siège social sur convocation de la Présidente.

Sont présents:

A Madame Sylvie Lassée600 actions

Numérotées de 1 à 600

A Monsieur Alexandre Dieryck400 actions

Numérotées de 601 à 1000

TOTAL1000 actions

L'Assemblée est présidée par Madame Sylvie LASSEE.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination la SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
- Nomination de Monsieur William LEVEQUE en qualité de commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

AD 32

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Le rapport de la Présidente

La Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer pour une durée de six exercices respectivement Commissaire aux Comptes titulaire et Commissaire aux Comptes suppléant :

- SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SAS au capital de 200.000 € dont le siège social est 9, allée Serr – 33000 BORDEAUX en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
- Monsieur William LEVEQUE, demeurant 15, rue Aristide BRIAND - 33150 CENON en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

lesquels ont accepté lesdites fonctions, chacun d'eux précisant que les dispositions légales instituant des incompatibilités ou des interdictions de fonctions ne peuvent lui être appliquées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

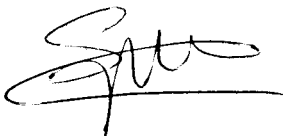
SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

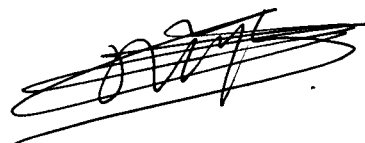
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la présidente et les associés



Madame Sylvie Lassée



Monsieur Alexandre Dieryck